

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 

Rapport financier résumé **2020-2021**

Service des ressources financières
Avril 2023

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction.....	1
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés	2
État de la situation financière.....	5
État des résultats.....	6
État de l'excédent (déficit) accumulé	7
État de la variation des actifs financiers nets (dette nette).....	8
État des flux de trésorerie.....	9
Actifs financiers nets (dette nette) exempts d'un financement du MEQ ou d'un autre partenaire	11
Détails des revenus et charges liés au fonctionnement et à l'investissement.....	12
Calcul du déficit pour les fins de l'application de la règle d'appropriation de l'excédent accumulé	13
Charges par nature.....	14
Notes complémentaires aux états financiers	17

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire des Chênes, pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 portant la signature électronique 7627983858 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Chênes, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Directeur général

Directrice des ressources financières

Lieu : Drummondville

Date 2021/10/13

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Centre de services scolaire des Chênes

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Chênes (ci-après « le centre de services scolaire ») portant la signature électronique 7627983858 et présentés dans le format du rapport financier TRAFICS prescrit par le ministère de l'Éducation, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021 et l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit) accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes présentées aux pages 7 à 275 du rapport financier TRAFICS.

À notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du centre de services scolaire au 30 juin 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le centre de services scolaire a comptabilisé une subvention de fonctionnement en lien avec la provision relative aux offres salariales du gouvernement, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public puisque cette subvention n'était pas approuvée en date du 30 juin 2021. Par conséquent, les subventions à recevoir et les revenus de subventions de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 sont surévalués d'approximativement 8 201 000 \$.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre point – informations présentées aux pages 299 à 503

Les informations présentées aux pages 299 à 503 du rapport financier TRAFICS ne sont pas auditées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre de services scolaire ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre de services scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Sherbrooke
Le 13 octobre 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A108652

État de la situation financière

au 30 juin 2021

	2021	2020
		(redressé)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	105 785,28	-172 076,83
Placements temporaires (page 20)	0,00	0,00
Subvention de fonctionnement à recevoir (page 21)	22 752 129,32	21 302 020,47
Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	208 459 439,11	166 178 612,25
Subvention à recevoir - Financement (page 22)	6 081 114,00	6 300 644,00
Taxe scolaire à recevoir	495 441,23	1 123 351,26
Débiteurs (page 23)	5 886 826,08	2 284 761,28
Stocks destinés à la revente	89 455,96	95 449,73
Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00
Autres actifs (page 26)	0,00	0,00
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	243 870 190,98	197 112 762,16
PASSIFS		
Emprunts temporaires (page 30)	18 723 161,48	8 702 496,34
Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	37 034 791,25	24 120 136,32
Subvention d'investissement reportée (page 32)	191 351 149,51	148 368 897,76
Revenus perçus d'avance (page 33)	751 133,05	1 044 083,77
Provision pour avantages sociaux (page 34)	8 226 947,24	8 495 675,84
Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	1 922 755,75	2 015 762,39
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	151 551 076,04	135 648 578,77
Passif au titre des sites contaminés (page 36)	6 081 114,00	6 300 644,00
Autres passifs (page 36)	9 341 729,94	1 055 183,16
TOTAL DES PASSIFS	424 983 858,26	335 751 458,35
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-181 113 667,28	-138 638 696,19
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (page 40)	202 470 446,34	157 755 756,24
Stocks de fournitures	143 893,30	61 208,35
Charges payées d'avance (page 49)	194 227,12	151 624,92
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	202 808 566,76	157 968 589,51
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	21 694 899,48	19 329 893,32

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2021

	Budget 2021	Résultats réels 2021	Résultats réels 2020
	(redressé)		(redressé)
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	150 292 284	158 815 631,88	134 419 292,47
Subvention d'investissement (page 51)	461 158	1 208 840,12	817 101,18
Autres subventions et contributions (page 52)	1 754 683	1 925 777,82	2 158 755,51
Taxe scolaire (page 53)	10 405 758	9 985 459,36	20 120 499,39
Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	2 276 680	1 558 717,74	1 207 308,74
Ventes de biens et services (page 55)	9 394 761	11 098 776,02	8 596 330,16
Revenus divers (page 56)	284 502	1 052 048,78	1 213 941,10
Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	8 074 431	8 549 366,05	7 696 081,96
Total des revenus	182 944 257	194 194 617,77	176 229 310,51
CHARGES			
Activités d'enseignement et de formation (page 81)	87 395 686	90 072 823,43	85 676 392,69
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	45 875 398	45 107 032,29	43 172 670,09
Services d'appoint (page 83)	19 625 536	18 862 890,18	18 092 545,95
Activités administratives (page 84)	7 185 891	7 343 557,16	6 851 282,50
Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	20 755 331	18 782 371,32	17 017 142,69
Activités connexes (page 86)	4 142 735	14 138 219,44	4 331 098,42
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	125 000	-268 728,60	711 978,32
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	-854 173	-2 208 553,61	0,00
Total des charges	184 251 404	191 829 611,61	175 853 110,66
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	-1 307 147	2 365 006,16	376 199,85

État de l'excédent (déficit) accumulé

Exercice clos le 30 juin 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(redressé)
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	19 437 302,14	19 061 102,29
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	-107 408,82	-107 408,82
Solde redressé	19 329 893,32	18 953 693,47
Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	2 365 006,16	376 199,85
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	21 694 899,48	19 329 893,32

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2021

	Budget 2021	Résultats réels 2021	Résultats réels 2020
	(redressé)		(redressé)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	0	-138 531 287,37	-124 381 305,36
Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0	-107 408,82	-107 408,82
SOLDE REDRESSÉ	0	-138 638 696,19	-124 488 714,18
Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	-1 307 147	2 365 006,16	376 199,85
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-37 568 457	-52 860 198,43	-22 194 785,84
Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	-549 946,00	0,00
Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	8 926 380	8 646 921,39	7 796 460,51
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	-854 173	-2 208 553,61	0,00
Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	2 260 421,10	0,00
Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	-3 334,55	0,00
Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	-29 496 250	-44 714 690,10	-14 398 325,33
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	0	-125 287,15	-127 856,53
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-30 803 397	-42 474 971,09	-14 149 982,01
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	-30 803 397	-181 113 667,28	-138 638 696,19

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2021

	2021	2020
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		(redressé)
Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	2 365 006,16	376 199,85
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Créances douteuses	41 037,06	69 784,68
Provisions liées aux placements de portefeuille et prêts	0,00	0,00
Provision pour avantages sociaux futurs	-268 728,60	711 978,32
Stocks et charges payées d'avance	-125 287,15	-127 856,53
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	-8 549 366,05	-7 696 081,96
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	88 506,33	86 700,33
Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	8 643 586,84	7 796 460,51
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 3)	-2 208 553,61	0,00
Perte (gain) sur disposition de placements (page 56)	0,00	0,00
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement	19 914 136,41	11 518 789,97
Autres éléments hors trésorerie	-189 596,82	-62 130,00
Terrains reçus à titre gratuit	-189 596,82	-62 130,00
Réservé au Ministère	0,00	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	19 710 740,57	12 673 845,17
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-47 434 949,03	-19 480 489,29
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	2 260 421,10	0,00
Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (sauf celles transférées à une entité du périmètre comptable)	0,00	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	-45 174 527,93	-19 480 489,29

État des flux de trésorerie (suite)

Exercice clos le 30 juin 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS		
Sorties de fonds pour l'acquisition de placements de portefeuille	0,00	0,00
Sorties de fonds pour l'acquisition de prêts	0,00	0,00
Produits de disposition de placements de portefeuille	0,00	0,00
Produits de disposition de prêts	0,00	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS	0,00	0,00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	25 484 000,00	19 048 059,30
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	-9 670 009,06	-9 050 073,95
Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de l'OS	0,00	0,00
Remboursement de dettes à la charge de l'OS	-93 006,61	-89 867,83
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	10 020 665,14	-3 747 503,66
Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
Remboursement d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉ POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	25 741 649,47	6 160 613,86
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS TEMPORAIRES	277 862,11	-646 030,26
Encaisse et placements temporaires au début de l'exercice	-172 076,83	473 953,43
ENCAISSE ET PLACEMENTS TEMPORAIRES À LA FIN DE L'EXERCICE	105 785,28	-172 076,83

Actifs financiers nets (dette nette) exempts d'un financement du MEQ ou d'un autre partenaire

30 juin 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
		(redressé)
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) (page 2)	-181 113 667,28	-138 638 696,19
Actifs financiers financés par le MEQ ou un autre partenaire		
Subvention à recevoir - Financement (pages 21 et 22)	6 081 114,00	12 230 891,31
Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	208 392 435,58	166 046 599,66
Total des actifs financiers financés par le MEQ	214 473 549,58	178 277 490,97
Passifs financés par le MEQ ou un autre partenaire		
Solde des allocations d'investissement à financer à long terme (page 300)	56 199 689,12	29 869 599,66
Provision pour avantages sociaux financée par le MEQ (page 21)	0,00	5 930 247,31
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (pages 35 et 26)	151 551 076,04	135 648 578,77
Passif au titre des sites contaminés assumé par le MEQ (page 36)	6 081 114,00	6 300 644,00
Total des passifs financés par le MEQ	213 831 879,16	177 749 069,74
Revenus reportés affectés aux immobilisations corporelles		
Subvention d'investissement reportée (page 32)	191 351 149,51	148 368 897,76
Total des revenus reportés affectés aux immobilisations corporelles	191 351 149,51	148 368 897,76
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) EXEMPTS D'UN FINANCEMENT MEQ OU D'UN PARTENAIRE	9 595 811,81	9 201 780,34

Détails des revenus et charges liés au fonctionnement et à l'investissement

Exercice clos le 30 juin 2021

	Exercice terminé le 30 juin 2021			Exercice terminé le 30 juin 2020		
	Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement (redressé)	Investissement (redressé)	Total (redressé)
REVENUS						
Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	158 815 631,88		158 815 631,88	134 419 292,47		134 419 292,47
Subvention d'investissement (page 51)		1 208 840,12	1 208 840,12		817 101,18	817 101,18
Autres subventions et contributions (page 52)	1 925 777,82		1 925 777,82	2 158 755,51		2 158 755,51
Taxe scolaire (page 53)	9 985 459,36		9 985 459,36	20 120 499,39		20 120 499,39
Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	1 558 717,74		1 558 717,74	1 207 308,74		1 207 308,74
Ventes de biens et services (page 55)	11 095 776,02	3 000,00	11 098 776,02	8 596 330,16	0,00	8 596 330,16
Revenus divers (page 56)	728 077,13	323 971,65	1 052 048,78	1 208 696,93	5 244,17	1 213 941,10
Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)		8 549 366,05	8 549 366,05		7 696 081,96	7 696 081,96
Total des revenus	184 109 439,95	10 085 177,82	194 194 617,77	167 710 883,20	8 518 427,31	176 229 310,51
CHARGES						
Activités d'enseignement et de formation (page 81)	89 854 750,45	218 072,98	90 072 823,43	85 480 002,03	196 390,66	85 676 392,69
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	44 979 307,45	127 724,84	45 107 032,29	43 033 025,67	139 644,42	43 172 670,09
Services d'appoint (page 83)	18 844 750,47	18 139,71	18 862 890,18	18 078 102,83	14 443,12	18 092 545,95
Activités administratives (page 84)	7 322 924,17	20 632,99	7 343 557,16	6 826 435,24	24 847,26	6 851 282,50
Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	9 309 903,77	9 472 467,55	18 782 371,32	8 748 216,42	8 268 926,27	17 017 142,69
Activités connexes (page 86)	14 049 713,11	88 506,33	14 138 219,44	4 244 398,09	86 700,33	4 331 098,42
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 3)	-268 728,60		-268 728,60	711 978,32		711 978,32
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)		-2 208 553,61	-2 208 553,61		0,00	0,00
Total des charges	184 092 620,82	7 736 990,79	191 829 611,61	167 122 158,60	8 730 952,06	175 853 110,66
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	16 819,13	2 348 187,03	2 365 006,16	588 724,60	-212 524,75	376 199,85

Calcul du déficit pour les fins de l'application de la règle d'appropriation de l'excédent accumulé

Exercice clos le 30 juin 2021

	<u>Budget 2021</u>	<u>2020-2021</u>	<u>2019-2020</u>
			(non redressé)
CALCUL DU DÉFICIT POUR LES FINS DE L'APPLICATION DE LA RÈGLE D'APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ			
Déficit de l'exercice	-1 307 147	0,00	0,00
plus: déficit dû aux obligations découlant des conventions collectives (page 299)	0	0,00	0,00
plus : amortissement de la portion des immobilisations assumée par le gain sur disposition d'un autre actif (page 265)	0	0,00	0,00
Déficit pour les fins de l'application de la règle d'appropriation de l'excédent accumulé	-1 307 147	0,00	0,00
APPLICATION DE LA RÈGLE D'APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ			
Excédent accumulé au 30 juin 2019 (non redressé)	19 061 102	19 061 102,29	17 720 639,99
moins: Valeur comptable nette des terrains au 30 juin 2019	4 416 539	4 416 538,71	4 416 538,71
moins: Subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux) au 30 juin 2019	5 930 247	5 930 247,31	5 930 247,31
Excédent accumulé au 30 juin 2019 net de la valeur comptable nette des terrains et de la subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux)	8 714 316	8 714 316,27	7 373 853,97
% d'appropriation de l'excédent accumulé	0,150	0,150	0,150
Limite d'appropriation de l'excédent accumulé	-1 307 147	-1 307 147,00	-1 106 078,00
LE DÉFICIT DÉPASSE LA LIMITE D'APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ DE	0	0,00	0,00
Déficit autorisé par le Ministère pour l'adoption d'un budget déficitaire	0	0,00	0,00
LE DÉFICIT DÉPASSE LE DÉFICIT AUTORISÉ PAR LE MINISTÈRE DE	0	0,00	0,00

Charges par nature

Exercice clos le 30 juin 2021

	BUDGET 2021	2021	2020
	(redressé)		(redressé)
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION			
Rémunération enseignant (page 91)	75 639 071	76 274 206,91	73 645 938,23
Rémunération non-enseignant (page 91)	21 016	280 652,61	162 734,85
Contribution de l'employeur (page 81)	8 430 782	8 740 898,28	8 207 437,81
Frais de déplacement (page 81)	154 043	74 622,87	66 383,25
Fournitures et matériel (page 81)	1 873 453	2 510 959,40	2 150 982,38
Services, honoraires et contrats (page 81)	1 247 751	1 876 226,57	1 391 168,64
Autres charges (page 81)	29 570	315 256,79	51 747,53
SOUS-TOTAL	87 395 686	90 072 823,43	85 676 392,69
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION			
Rémunération enseignant (page 92)	2 696 684	2 607 047,65	2 628 734,07
Rémunération non-enseignant (page 92)	32 554 982	33 315 870,31	31 645 809,47
Contribution de l'employeur (page 82)	4 007 427	4 376 324,99	4 103 190,42
Frais de déplacement (page 82)	357 292	122 549,82	243 534,70
Fournitures et matériel (page 82)	1 017 283	1 512 564,42	1 438 163,78
Services, honoraires et contrats (page 82)	4 715 887	2 627 574,36	2 746 349,88
Autres charges (page 82)	525 843	545 100,74	366 887,77
SOUS-TOTAL	45 875 398	45 107 032,29	43 172 670,09
SERVICES D'APPOINT			
Rémunération enseignant (page 93)	0	0,00	0,00
Rémunération non-enseignant (page 93)	7 486 263	7 323 583,05	7 299 175,96
Contribution de l'employeur (page 83)	898 354	917 970,10	902 329,54
Frais de déplacement (page 83)	11 100	2 250,24	5 675,98
Fournitures et matériel (page 83)	306 960	114 039,56	273 137,84
Services, honoraires et contrats (page 83)	10 205 932	10 273 860,54	9 399 443,91
Autres charges (page 83)	716 927	231 186,69	212 782,72
SOUS-TOTAL	19 625 536	18 862 890,18	18 092 545,95

Charges par nature (suite)

Exercice clos le 30 juin 2021

	BUDGET 2021	2021	2020
	(redressé)		(redressé)
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES			
Rémunération enseignant (page 94)	0	172,79	100,67
Rémunération non-enseignant (page 94)	4 819 994	5 124 784,85	4 692 296,31
Contribution de l'employeur (page 84)	536 625	620 393,20	551 224,25
Frais de déplacement (page 84)	185 115	37 167,94	70 215,41
Fournitures et matériel (page 84)	125 665	166 585,15	132 576,40
Services, honoraires et contrats (page 84)	1 442 747	1 330 529,55	1 325 817,09
Autres charges (page 84)	75 745	63 923,68	79 052,37
SOUS-TOTAL	7 185 891	7 343 557,16	6 851 282,50
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES			
Rémunération enseignant (page 95)	0	0,00	0,00
Rémunération non-enseignant (page 95)	2 415 078	2 877 337,86	2 623 056,36
Contribution de l'employeur (page 85)	289 790	372 756,09	331 681,29
Frais de déplacement (page 85)	6 500	12 527,09	10 492,01
Fournitures et matériel (page 85)	5 249 863	3 416 048,60	2 749 863,91
Services, honoraires et contrats (page 85)	3 867 720	3 449 253,46	3 505 578,80
Autres charges (page 85)	0	10 861,38	9,81
SOUS-TOTAL	11 828 951	10 138 784,48	9 220 682,18
ACTIVITÉS CONNEXES			
Rémunération enseignant (page 96)	107 089	5 058 860,37	125 560,81
Rémunération non-enseignant (page 96)	0	3 917 133,91	1 056,47
Contribution de l'employeur (page 86)	12 208	1 039 981,35	12 208,84
Frais de déplacement (page 86)	0	0,00	0,00
Fournitures et matériel (page 86)	0	0,00	0,00
Services, honoraires et contrats (page 86)	0	1 321,92	1 241,34
Autres charges (page 86)	3 500	1 867,23	2 300,00
SOUS-TOTAL	122 797	10 019 164,78	142 367,46

Charges par nature (suite)

Exercice clos le 30 juin 2021

	BUDGET 2021	2021	2020
	(redressé)		(redressé)
IMMOBILISATIONS			
Amortissement - Bâtiments (page 43)	2 593 380	2 447 545,92	2 227 051,56
Amortissement - Améliorations majeures aux bâtiments (page 43)	3 003 000	2 689 320,00	2 550 114,80
Amortissement - Aménagements (page 43)	357 000	377 291,52	372 640,19
Amortissement - Réseaux complexes (page 43)	68 000	67 727,67	67 715,34
Amortissement - Matériel et équipement (page 43)	590 000	590 442,08	531 679,77
Amortissement - Équipements spécialisés (page 43)	423 000	475 708,46	412 652,85
Amortissement - Équipements informatique et bureautique (page 43)	1 840 000	1 975 806,33	1 624 729,26
Amortissement - Développement informatique (page 43)	52 000	23 079,41	9 876,74
Moins-value (page 85)	0	-3 334,55	0,00
Perte (gain) sur dispositions (pages 100 et 101)	-854 173	-2 208 553,61	0,00
Abandon de travaux en cours (page 85)	0	0,00	0,00
SOUS-TOTAL	8 072 207	6 435 033,23	7 796 460,51
CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES PROVISIONS			
Débiteurs - Provision pour créances douteuses (page 86)	4 263	64 631,47	105 920,89
Placements - Provision pour créances douteuses (page 86)	0	0,00	0,00
Passif au titre des sites contaminés - Réévaluation (page 86)	0	-174 334,00	194 052,00
Provision pour congés de maladie (excluant contributions employeur) (page 34)	-41 300	-13 886,48	-181 696,73
Provision pour vacances (excluant contributions employeur) (page 34)	172 900	348 074,00	410 573,78
Provision pour heures supplémentaires cumulées (excluant contributions employeur) (page 34)	4 300	16 866,57	-5 214,66
Provision pour indemnités de départ (excluant contributions employeur) (page 34)	5 600	5 348,00	0,00
Provision pour assurance-traitement et autres congés sociaux (excluant contributions employeur) (page 34)	-29 800	-633 944,91	373 049,79
Provision pour contributions employeur sur avantages sociaux (RRQ, AE, FSS, CSST, etc.) (page 34)	13 300	8 814,22	115 266,14
SOUS-TOTAL	129 263	-378 431,13	1 011 951,21
SERVICE DE LA DETTE			
Service de la dette (page 86)	4 015 675	4 228 757,19	3 888 758,07
SOUS-TOTAL	4 015 675	4 228 757,19	3 888 758,07
TOTAL DES CHARGES	184 251 404	191 829 611,61	175 853 110,66

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le centre de services scolaire (ci-après « l'organisme scolaire ») est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3).

L'organisme scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec. L'organisme scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable et base de présentation

Les états financiers de l'organisme scolaire sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* et l'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements fournis dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme scolaire doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme scolaire pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme scolaire consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Débiteurs

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est imputée aux charges.

Stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen.

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Passifs

Subvention d'investissement reportée affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles

La subvention d'investissement reçue relativement à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables est reportée et virée aux résultats selon la même méthode et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent, conformément aux stipulations dont sont assortis ces paiements de transfert.

Revenus perçus d'avance

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus perçus d'avance au passif de l'état de la situation financière.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus perçus d'avance s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- Une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant aux exercices au cours desquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert, telles que le remboursement des ressources transférées.

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'organisme scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, au Régime de retraite des enseignants ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'organisme scolaire envers ces régimes gouvernementaux pour l'exercice sont acquittées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées dans les états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant d'autres avantages sociaux accordés à des employés, tels les congés de maladie, les vacances, les heures supplémentaires accumulées, l'assurance traitement et les autres congés sociaux (maternité, paternité), sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est imputée aux charges.

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.



TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de l'organisme scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont remplis :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. L'organisme scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a signifié qu'il prendra en charge les coûts découlant de la réhabilitation de terrains contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations de ces passifs au 30 juin 2021. L'organisme scolaire est donc en mesure de constater un compte à recevoir du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif au titre des sites contaminés. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des terrains non inventoriés à cette date est pris en charge par l'organisme scolaire et est inscrit aux résultats dans l'exercice concerné.

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	Périodes
Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé lié à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires – achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles et sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même période que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'acquisition de terrains sont constatées dans les revenus de l'exercice où les terrains sont acquis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours du ou des prochains exercices sont présentés à titre d'actifs non financiers.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'organisme scolaire bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces charges payées d'avance seront imputées aux charges de l'exercice au moment où l'organisme scolaire bénéficiera des services acquis.

Constatation des revenus

Les revenus de subventions du MEQ et des autres ministères et organismes sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus perçus d'avance.

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés lors du dépôt du rôle de perception et les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur, à la condition que l'organisme scolaire s'attende à les percevoir. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des revenus

Les principales sources de revenus de l'organisme scolaire, autres que les subventions et la taxe scolaire, sont les revenus provenant des étudiants, des ventes externes et des recouvrements de coûts directs inclus dans les postes Droits de scolarité et frais de scolarisation, Ventes de biens et services et Revenus divers. Les revenus sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les revenus perçus d'avance représentent les encaissements pour lesquels les revenus ne sont pas gagnés.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3 - MODIFICATION COMPTABLE

Paiements de transfert

Le 9 mars 2021, le gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers de l'organisme scolaire, puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles de l'organisme scolaire. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs.

Ainsi, les modifications apportées au 1er juillet 2019 et au 30 juin 2020 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la subvention de financement relative aux immobilisations a été annulée.

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

3 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

Paiements de transfert

Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	Redressé 2020
	\$
Actifs financiers	
Subvention d'investissement à recevoir	166 046 600
Subvention de financement – immobilisations avant le 1er juillet 2008	(2 047 079)
Subvention de financement – immobilisations après le 1er juillet 2008	(18 417 894)
Passifs	
Subvention d'investissement reportée	145 689 036
Excédent (déficit) accumulé et actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	(107 409)
Revenus	
Subvention pour le service de la dette – paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	(8 987 000)
Subvention – financement	655 480
Subvention d'investissement	817 101
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	7 514 419
Excédent (déficit) de l'exercice	-

4 - FLUX DE TRÉSORERIE

	2021	2020
	\$	\$
Intérêts payés au cours de l'exercice	3 631 793	3 849 190
Intérêts reçus au cours de l'exercice	-	-

5 - EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisée est de 97 644 378 \$. L'emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel (2,45 %; 2,45 % au 30 juin 2020) et est garanti par le MEQ. Les acceptations bancaires, échéant en juillet 2021, portent intérêt au taux de 0,71 % (0,82 % au 30 juin 2020) et sont garanties par le MEQ.

6 - PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail des provisions pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

6 - PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX (suite)

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, l'organisme scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

7 - PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS

Les contaminants ayant entraîné la constatation d'un passif au titre des sites contaminés sont des hydrocarbures pétroliers et des hydrocarbures aromatiques et proviennent de la fuite d'un ancien réservoir d'huile à chauffage.

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour tenir compte du degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés sont majorés pour chaque site faisant partie du passif au titre des sites contaminés.

8 - DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE L'ORGANISME SCOLAIRE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par le MEQ, taux d'intérêt de 3,438 %, remboursable par versements mensuels de 13 404 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2036	<u>1 922 756</u>	<u>2 015 762</u>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme à la charge de l'organisme scolaire au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2022	96 255
2023	99 617
2024	103 096
2025	106 697
2026	110 424



TRAFICS 2020-2021

**RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021**

Notes complémentaires aux états financiers

9 - DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunts, garantis par le MEQ, taux moyen pondéré de 2,505 % (2,826 % au 30 juin 2020), remboursables par versements annuels en capital, échéant jusqu'en 2046	152 259 750	136 309 013
Frais de financement reportés	(708 674)	(660 434)
	<u>151 551 076</u>	<u>135 648 579</u>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2022	11 378 232
2023	24 114 228
2024	14 605 228
2025	8 723 912
2026	7 380 913

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté à la page 40 du rapport financier.

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur d'un montant de 36 405 138 \$ (12 088 256 \$ au 30 juin 2020), soit 36 263 254 \$ pour des bâtiments (12 028 515 \$ au 30 juin 2020) et 141 884 \$ pour des aménagements (59 741 \$ au 30 juin 2020). Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties.

11 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS

Politique de gestion des risques

L'organisme scolaire est exposé à divers risques découlant de ses instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2021.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de l'organisme scolaire est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, l'organisme scolaire analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de l'organisme scolaire représente son exposition maximale au risque de crédit.

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

11 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme scolaire au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme scolaire est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

L'organisme scolaire est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme scolaire dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme scolaire établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

12 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses activités, l'organisme scolaire a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles et aux droits contractuels suivants.

Obligations contractuelles

L'organisme scolaire est lié par des contrats de transport scolaire représentant des engagements de 51 705 400 \$ répartis comme suit pour les cinq prochains exercices :

	\$
2022	9 945 565
2023	10 139 504
2024	10 337 224
2025	10 538 800
2026	10 744 307

L'organisme scolaire a signé des contrats de construction d'un montant total de 27 224 548 \$, dont il assurera le paiement. Les travaux de construction s'échelonnent sur la prochaine année et seront financés par le MEQ.

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

12 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

Obligations contractuelles

L'organisme scolaire est lié par des contrats d'entretien représentant des engagements de 4 039 736 \$ répartis comme suit pour les cinq prochains exercices :

	\$
2022	2 156 052
2023	1 740 362
2024	130 333
2025	6 398
2026	6 591

L'organisme scolaire est lié par des contrats de location de photocopieurs représentant des engagements de 525 148 \$ répartis comme suit pour les prochains exercices :

	\$
2022	196 931
2023	196 931
2024	131 286

Conformément aux différentes conventions collectives, l'organisme scolaire s'est engagé à fournir des activités de perfectionnement représentant 898 049 \$. Aucune provision n'a été inscrite au passif.

Dans le cadre de ses opérations, l'organisme scolaire a conclu différents accords à long terme qui ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Un montant de 26 637 \$ pour l'encadrement des stagiaires;
- Un montant de 7 598 \$ pour le comité de parents.

Droits contractuels

L'organisme scolaire reçoit annuellement du MEQ des subventions pour le remboursement du capital et des intérêts sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 25 889 535 \$ sur une période de 25 ans. L'échéancier de ces subventions est de 3 610 832 \$ en 2022, 3 383 401 \$ en 2023, 2 970 972 \$ en 2024, 2 048 538 \$ en 2025 et 2 228 764 \$ en 2026.

13 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, l'organisme scolaire est apparenté à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de l'organisme scolaire. L'organisme scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

TRAFICS 2020-2021

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

Notes complémentaires aux états financiers

14 - ÉVENTUALITÉS

L'organisme scolaire, de même que plusieurs autres organismes scolaires, est visé par une action collective à l'encontre des Frères du Sacré-Cœur pour des allégations de gestes perpétrés durant les années 1940 à 1980. Les organismes scolaires sont appelés au dossier à titre de défenderesses en garantie. Au 30 juin 2021, l'issue de ce litige ainsi que son incidence financière pour l'organisme scolaire sont indéterminables. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.